

Décision

Générale

colonial

Décision n° 866 du 1er juillet 1953

n° 866

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/08/1953

Date de publication
1 juillet 1953

Date du numéro
1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé d'une durée de trois mois à solde entière est accordé à M. Farah Beder, agent de la Sûreté, en service à la Sûreté générale, pour compter du 5 juillet 1953.